



CAP JARDINIER PAYSAGISTE

PAR APPRENTISSAGE

Du Ministère de l'Agriculture

OBJECTIFS MÉTIER

Devenir ouvrier qualifié ou jardinier paysagiste.

Le jardinier paysagiste crée, aménage et entretient des espaces verts, parcs, jardins ou terrains de sport (football, golf...). Il travaille en plein air, seul ou en équipe, sous la responsabilité du chef d'équipe. Il s'adapte au chantier, est polyvalent et autonome dans ses tâches quotidiennes. Il travaille avec minutie et aime le contact humain. Exerce pour une entreprise ou une collectivité territoriale (mairie...).

CONDITIONS D'ACCÈS

16-30 ans, 15 ans sortant de 3^{ème}

+ de 30 ans si personne en situation de handicap (RQTH)

Autre nous consulter

STATUT

Apprenti avec couverture sociale

Salaire compris entre 27 et 100 % du SMIC, (modulable selon convention collective)

Carte d'étudiant des métiers délivrée.

ADMISSION

Contrat d'apprentissage.

Dossier d'admission du CFA. Positionnements.

Diplôme accessible par la VAE

Possibilité de suivre la formation en attendant de trouver un employeur (3 mois), en fonction des places disponibles.

Aide à la recherche de contrat d'apprentissage

Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH.

Entrées tout au long de l'année

DURÉE

420H par an en centre

2 ans modulables de 6 mois à 3 ans selon niveau scolaire et positionnements.

ALTERNANCE

1 semaine par mois au CFA en moyenne

- 12 semaines au CFA et 35 semaines en entreprise/an

- 5 semaines de congés payés/an

DIPLÔME

CAPa jardinier paysagiste (RNCP 38386-JO/BO 09 07 2015) (Niveau 3) modulaire avec contrôle continu tout au long de la formation + une épreuve terminale. Pour le site de Latresne, le diplôme est organisé et délivré en Unités Capitalisables.

Possibilité de VAA (Validation d'Acquis Académiques)

Délivrance possible du Certiphyto par équivalence

POURSUITES D'ÉTUDES

Brevet Professionnel ou Bac Pro en lien avec l'option.

Autres formations : sur dossier et dérogation.

FORMATION

Objectif : Mettre en œuvre les techniques et pratiques professionnelles.

Maîtriser les noms des végétaux, leurs exigences pour leur développement et les techniques d'entretien. Mettre en œuvre des méthodes de plantation ou d'engazonnement. S'adapter à des chantiers de création et d'entretien pour réaliser de la taille, de la tonte, du désherbage, etc... Réaliser des travaux de maçonnerie paysagère et de l'arrosage intégré.

ENSEIGNEMENT

Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux. Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle. Intégrer avec son environnement social. Réaliser en sécurité des travaux d'entretien et d'aménagement paysager. Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements. S'adapter à des enjeux professionnels locaux. Aménagement et mise en valeur d'un site d'intérêt public.

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Formation en face à face et formation en situation professionnelle.

ACCESSIBILITÉ & ACCOMPAGNEMENT

Possibilité d'adaptations pédagogiques, aménagement des temps et modalités d'évaluation.

Équipements nécessaire à l'entrée en formation : tenue adaptée, chaussures de sécurité, EPI...

Modalités d'évaluation : CCF + épreuves terminales.

Délai moyen d'accès : 2 semaines après l'inscription

LIEUX DE FORMATION

BLANQUEFORT : 05 56 35 61 05

LA REOLE : 05 56 61 02 95

LATRESNE : 05 56 21 01 47

LE TEICH : 05 56 83 77 07 / 06 43 89 82 85

LIBOURNE-MONTAGNE : 05 57 40 03 09

PUGNAC : 05 57 68 87 97

POUR EN SAVOIR PLUS

Service développement: 05.56.35.61.15/14

ou contact@formagri33.com

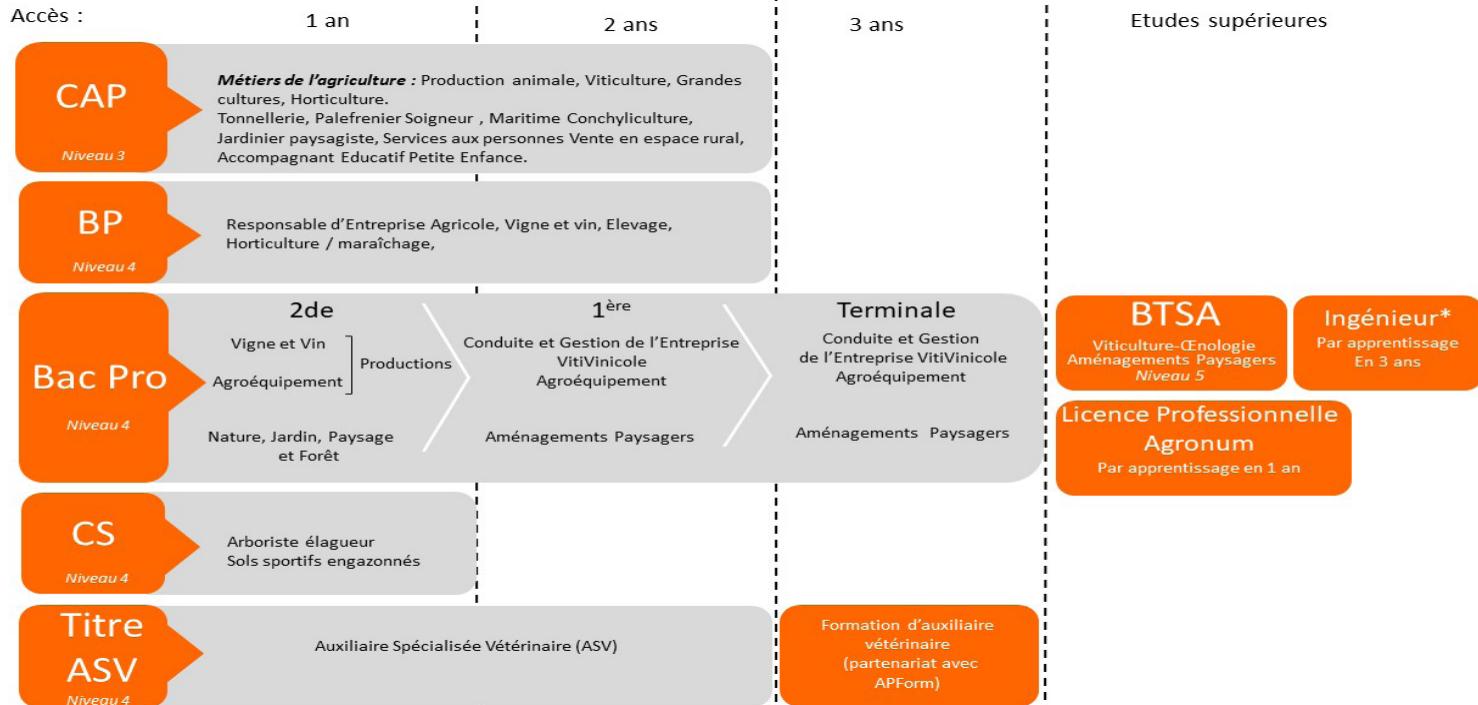
Préinscription en ligne : <https://cdfacfppa33.com/preinscription-apprentissage-professionnalisation/>

Taux de réussite à l'examen/Taux d'insertion professionnelle/ Taux de satisfaction : <https://cdfacfppa33.com/le-cdfa-en-chiffres-de-la-gironde/>

FORMATION GRATUITE

(hors frais annexes, hébergement, restauration, transport ...)

Formations au CDFA Agricole de la Gironde



Nos sites et contacts pour une formation accessible à tous

